



Sublime Côte d'Ivoire / Le ministre ivoirien du tourisme et des loisirs a présenté le mardi 30 avril 2019 à son collègue de la santé et de l'hygiène publique, à Abidjan Plateau (Tour C), le volet médical du projet "Sublime Côte d'Ivoire".

Siandou Fofana présente "Abidjan Médical City" à Aka Aouélé



Siandou Fofana et Aka Aouélé

Le ministre ivoirien du tourisme et des loisirs a présenté le mardi 30 avril 2019 à son collègue de la santé et de l'hygiène publique, à Abidjan Plateau (Tour C), le volet médical du projet "Sublime Côte d'Ivoire". Abidjan, ce mardi 30 avril 2019, à la Cité administrative du Plateau, capitale économique précisément à la Tour C, au 16ème étage. Le cabinet du ministre Aouélé Eugène Aka de la santé et de l'hygiène publique au grand complet, reçoit celui du tourisme et des loisirs, avec Siandou Fofana venu lui aussi avec son cabinet au complet. « Faire d'Abidjan un hub médical pour les patients de la sous-région grâce à une offre de soins de qualité internationale sur des spécialités médicales ciblées et une offre hôtelière adaptée, avec en cible 40.000 patients internationaux par an » ou « Abidjan Médical City » est l'un des 9 projets moteurs d'activités, d'emploi et de développement territorial contenus dans la vision globale de faire du secteur du tourisme le 3ème pôle de développement en Côte d'Ivoire et co-leader africain du tourisme d'affaires. «Voilà un pan du plan "Sublime Côte d'Ivoire" qui vous intéresse, et que nous sommes venus partager avec vous », a précisé le ministre Siandou Fofana. Il a présenté les grandes articulations du plan avec un

focus sur le volet médical "Abidjan Médical City". « Les touristes sont intéressés par les soins secondaires et tertiaires selon l'étude stratégique du projet. Ce qui nécessite un plateau technique dédié. D'où le déploiement de l'offre hôtelière avec la construction de 3 appart-hôtels pour héberger les patients et leurs accompagnateurs, le déploiement de l'offre de soins secondaire avec la construction de 3 nouvelles cliniques ou polycliniques pour des prises en charges en traumatologie, chirurgie réparatrice, et enfin le déploiement de l'offre de soins tertiaires avec l'achèvement de la réhabilitation des Instituts de soins tertiaires comme l'institut de cardiologie d'Abidjan et autres instituts de dialyse et de greffe rénale et neurochirurgie etc. Il faut 500 lits pour les chambres d'hôtels et 600 lits pour les hôpitaux. Ce sont près de 230 milliards de Fcfa que l'Etat ivoirien compte injecter dans ce projet qui va impacter notre PIB à hauteur de 70 milliards de Fcfa et créer 20.000 emplois à l'horizon 2025 à lui seul », a fait savoir Siandou Fofana.

<< Le besoin de santé est à tous les rendez-vous et le touriste a besoin d'être en bonne santé. Cette étude nous interpelle. Nous sortons de 10 ans de crise qui a impacté notre système de santé. Ce sont plus de 800 milliards de Fcfa que la Côte d'Ivoire va investir dans les 3 prochaines années pour relever le plateau technique de notre offre médicale. Enfin, avec la CMU qui débute en octobre prochain et le programme social de gouvernement dans lequel la santé occupe une place de choix, je puis vous confirmer que nous serons confortablement installés pour répondre à tous les besoins énumérés plus haut et garantir un tourisme médical de pointe à nos visiteurs », a réagi le ministre de la santé et de l'hygiène publique. La stratégie "Sublime Côte d'Ivoire" d'un coût global de 3.250 milliards de Fcfa, vise trois finalités, à savoir, démultiplier les recettes fiscales, favoriser le développement territorial hors d'Abidjan et créer un bassin d'emplois avec au bout du compte, la contribution du secteur touristique à hauteur de 7 à 8% du PIB, la création de 600.000 emplois et l'arrivée de 4 millions de touristes internationaux d'ici 2025. Les 8 autres volets du plan « Sublime Côte d'Ivoire » sont : Abidjan Business City, Belles plages pour tous, Akwaba Park, Au paradis, entre mer et nature, Routes des trésors africains, La route des Esclaves, L'accélérateur de TPE touristiques et L'accélérateur de projets touristiques territoriaux.

